



PLAN D'ORGANISATION DU PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA REOUVERTURE DES COLLEGES ET LYCEES

COLLEGE HENRI WALLON

DIVION

Principes fondamentaux

- Maintien de la distanciation physique
- Application des gestes barrières
- Limitation du brassage des élèves
- Nettoyage et désinfection des locaux et matériels
- Formation, information, communication

Guide de référence :

Protocole sanitaire (guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées) du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse du 11 Mai 2020

SOMMAIRE

- 1/ Accueil des élèves
- 2/ Déplacement des élèves et accès aux salles
- 3/ Accès aux sanitaires
- 4/ Récréations
- 5/ Demi-pension et pause méridienne
- 6/ Modalités d'enseignement
- 7/ J1 de la reprise
- 8/ Le pôle administratif et direction
- 9/ Le pôle Vie Scolaire
- 10/ La salle des Professeurs
- 11/ Le CDI
- 12 / Prise en charge d'un cas présentant des symptômes
- 13/ Communication du protocole/ Formation aux gestes barrière

1 : ACCUEIL DES ELEVES

(Page 23/24 protocole sanitaire MEN)

Principes :

- **Prise de température à la maison** des élèves par les responsables légaux avant le départ au collège (si température supérieure à 37,8 °C , l'élève reste au domicile)
- Fourniture de deux masques et de deux sachets hermétiques (un supplémentaire en cas d'EPS dans la journée). Le masque doit être porté par les élèves à leur arrivée.
- Horaires d'arrivées adaptées en fonction du nombre d'élèves présents (rotation des demi-classes)
- 2 personnes à la grille / 3 personnes dans la cour.
- Pas de stagnation d'élèves ou de personnes extérieures sur le parvis
- Zone d'attente balisée au sol dans la cour
- Port du masque obligatoire dès lors que le principe de distanciation physique risque de ne pas être respecté.

Horaires d'accueil et d'enseignement des élèves de 6^{ème} et 5^{ème}:

Semaine du 02 au 05 juin inclus : cours de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 15h15 suivant les emplois du temps diffusés sur l'ENT et le site du collège. La semaine de reprise en présentiel sera une semaine spécifique, réservée à l'accueil des 6èmes et 5èmes qui se sont fait connaître par les services de la vie scolaire qui a interrogé les familles.

A partir du 8 juin, sauf si les conditions sanitaires et la couleur de la carte empêchaient la réouverture, rentrée des 4èmes et 3èmes.

Afin de garantir la sécurité sanitaire, l'accueil des élèves à partir du 08 juin est organisée en alternances de groupes et de semaines.

1/ Effectifs prévisionnels sur alternance de demi-classes à partir du 08 juin 2020

CLASSES	EFFECTIFS	GROUPE A	GROUPE B
6 ATHENA	25	12	13
6 DEMETER	25	12	13
6 DIANE	21	10	11
6 HERMES	24	12	12
6 POSEIDON	25	13	12
TOTAL	120	59	61
CLASSES	EFFECTIFS	GROUPE A	GROUPE B
5 CERVANTES	19	10	9
5 LORCCA	20	10	10
5 MANDELA	20	10	10
5 MOZART	21	11	10
5 SHELLEY	21	11	10
TOTAL	101	52	49
CLASSES	EFFECTIFS	GROUPE A	GROUPE B
4 PASCAL	21	10	11
4 NEWTON	18	9	9
4 DESCARTES	22	11	11
4 DARWIN	21	11	10
4 CURIE	18	9	9
4 ARCHIMEDE	20	10	10
TOTAL	120	60	60
CLASSES	EFFECTIFS	GROUPE A	GROUPE B
3 BEAUVOIR	20	10	10
3 KHALO	21	10	11
3 NOAH	20	10	10
3 VEIL	24	12	12
TOTAL	85	42	43
TOTAL GLOBAL	426	213	213

3/ Organisation retenue :

MATIN			
ARRIVEE COLLEGE	ACCUEIL	DEBUT COURS	FIN COURS
TRANSPORT BUS 6 ^{ème} / 5 ^{ème}	En fonction des horaires proposés par les transporteurs.	Accueil possible dès 7h50	Accueil possible jusqu'à 16h30
TRANSPORT BUS 4 ^{ème} / 3 ^{ème}		Accueil possible dès 7h50	Accueil possible jusqu'à 16h30
AUTRES 6 ^{ème} / 5 ^{ème}	8h40 / 8h55	9h	12h
Autres 4 ^{ème} /3 ^{ème}	9h10/ 9h25	9h	12h
APRES-MIDI			
ARRIVEE COLLEGE	ACCUEIL	DEBUT COURS	FIN COURS
6 ^{ème} / 5 ^{ème}	12h40/12h55	13h15	15h15
4 ^{ème} / 3 ^{ème}	13h10/13h25	13h15	15h15

Cours par groupes A /B en alternance sur semaine paire et impaire.

Ces modalités s'adapteront au nombre d'élèves présents. En cas de faible effectif, les élèves pourront être regroupés par niveaux.

L'établissement communiquera l'organisation via l'ENT. Un courrier sera envoyé à toutes les familles afin de donner ces premières informations.

L'instruction étant obligatoire, l'enseignement en distanciel pour les élèves restant à leur domicile sera poursuivi.

Semaines paires					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Semaine 24 du 08 au 14 juin	6èmes groupes A 5èmes groupes A	4èmes groupes A 3èmes groupes A	PAS DE COURS Jour de régulation	6èmes groupes B 5èmes groupes B	4èmes groupes B 3èmes groupes B
Semaine 26 Du 22 au 28 juin	6èmes groupes A 5èmes groupes A	4èmes groupes A 3èmes groupes A	pour organisation de la semaine suivante	6èmes groupes B 5èmes groupes B	4èmes groupes B 3èmes groupes B

Semaines impaires					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Semaine 25 du 15 au 21juin	6èmes groupes B 5èmes groupes B	4èmes groupes B 3èmes groupes B	PAS DE COURS Jour de régulation	6èmes groupes A 5èmes groupes A	4èmes groupes A 3èmes groupes A
Semaine 27 Du 29 juin au 04 juillet	6èmes groupes B 5èmes groupes B	4èmes groupes B 3èmes groupes B	pour organisation de la semaine suivante	6èmes groupes A 5èmes groupes A	4èmes groupes A 3èmes groupes A

4/ Procédure d'entrée dans l'établissement :

OU ?	COMMENT ?	QUI ?
PARVIS	Pas d'attroupement. Les élèves entrent dans la cour dès leur arrivée. Des zones sont délimitées pour la distanciation sociale (marquage au sol)	Présence d'un AE et d'un Personnel de Direction.
GRILLE	Pointage des élèves. Heure arrivée. Réservation repas cantine	2 AE
COUR	Des zones de stationnement par groupes classes et élèves sont délimitées pour aider les élèves à respecter la distanciation physique (marquage au sol). Les élèves rejoignent leur emplacement classe et ne sont pas autorisés à se déplacer en attendant l'arrivée de leur enseignant.	2 AE et Personnel de Direction.
ACCES BATIMENT	Selon plan de circulation	Enseignant
CASIER	Inutilisables	

2 : DEPLACEMENT DES ELEVES ET ACCES /SORTIES SALLES

(Pages 25 et 28 du protocole sanitaire MEN)

Principes :

Déplacement en dehors des salles

- Sens unique de circulation, signalétique adaptée (marquage au sol, utilisation de matériel adapté à au cloisonnement d'espaces)
- Portes maintenues ouvertes
- Port du masque pour tous
- Respect des règles de distanciation physique (1m)
- Lavage des mains (gel hydro alcoolique) à l'entrée du bâtiment

Accès et sortie salle

- Déplacement de la cour à la salle encadré par enseignants suivant un sens de circulation balisé. Vigilance des AE et de la Direction répartis sur la cour, le hall et les couloirs.
- Salle dédiée à un groupe d'élèves /professeurs qui rejoignent les salles
- Seules les salles utilisées dans la demi-journée sont ouvertes
- 13 élèves maximum par classe
- Sens unique de circulation/ fléchage
- Portes maintenues ouvertes avant l'entrée en classe
- Groupe guidé dans le respect de la distanciation physique et du sens de circulation mis en place
- Sortie avec portes maintenues ouvertes et vérification de la fluidité de la circulation dans les couloirs
- Ouverture des fenêtres pour ventilation
- Lavage mains (gel hydro alcoolique) à l'entrée et sortie de salle
- - Port du masque obligatoire pour tous

Plans de circulation Annexe 1

3 : ACCES ET UTILISATION DES SANITAIRES

(p 19 du protocole sanitaire MEN)

Principes :

- Limitation du nombre d'élèves, restriction d'utilisation
- Accompagnement systématique par un AED
- Porte principale du bloc sanitaire ouverte
- Lavage des mains systématique
- Port du masque obligatoire

Accès et utilisation individuel aux sanitaires pendant les cours :

- Sur demande de l'élève
- Sur information du professeur aux AED (papillon pronote)
- Accompagnement d'un AED au sanitaire le plus proche
- Port du masque obligatoire
- Lavage des mains au savon et séchage papier obligatoire

Accès et utilisation aux sanitaires hors cours:

- Zone d'attente devant les sanitaires sous préau avec distanciation physique (marquage au sol)
- Passage groupe classe successif.
- Sanitaire garçon : 1 urinoir sur deux accessible
- Filtrage par AED de l'accès pour 2 élèves au maximum. Accès un à la fois.
- Port du masque obligatoire
- Lavage des mains au savon et séchage papier obligatoire

Entretien des sanitaires : voir protocole entretien

4 : RECREATIONS

(p 35 / 36 du protocole sanitaire MEN)

Principes :

- Échelonnement de temps entre les classes par niveau
- Adaptation et réduction des temps selon effectif
- Sortie et rentrée avec distanciation physique
- Élaboration d'un planning en fonction des effectifs et groupes présents
- Port du masque obligatoire
- Pas de jeux de contact ni de ballon, pas d'échanges d'objets, distanciation physique obligatoire
- 1 AE de surveillance pour 15 élèves
- Neutralisation des bancs
- En cas de condition climatique défavorable organiser les récréations en intérieur
- Condamner l'accès aux espaces collectifs intérieurs
- Respect du planning pour les groupes entrants et sortants

Modalités de mise en œuvre :

- 1 récréation le matin (planning avec récréations échelonnées)
- 1 pause l'après-midi (encadrée par le professeur en charge de la classe et aidé par AED suivant planning)
 - 10 minutes par groupes. Maximum de 40 élèves dans la cour
 - Planning élaboré à l'arrivée des élèves en fonction des effectifs et communiqué par papillon Pronote aux enseignants concernés par ce temps de récréation. Pas de rencontre possible d'autres groupes.
- Suppression des sonneries
- L'enseignant accompagne ses élèves dans la cour où les AE sont présents à l'arrivée des élèves puis il quitte la cour
- 1 AE de surveillance pour 15 élèves maximum.
- Des zones de stationnement sont délimitées pour aider les élèves à respecter la distanciation (marquage au sol).
- Les déplacements calmes en mode « promenade » doivent être demandés aux AE qui donnent l'autorisation ou pas. Cette « déambulation » se fera dans une zone attitrée avec respect de la distanciation physique. L'AE de surveillance veille à ce qu'il n'y ait pas plus de 15 élèves en déplacement.
- En cas de conditions climatiques inadaptées, temps de pause dans la salle de classe.

5 : Demi-pension et pause méridienne

(p 32/33 du protocole sanitaire MEN)

Principes :

- Limitation des temps de restauration
- Limitation des files d'attente
- Mesures physiques de distanciation appliquées dans tous les contextes et les espaces
- Lavage des mains avant et après le repas
- Limitation des contacts
- Respect des gestes barrières

Modalités de mise en œuvre :

➤ Accès à la salle de restauration

- Attente dans zone réservée à la demi-pension
- Marquage au sol pour la distanciation physique
- Présence d'AE suffisant pour l'effectif dans la file d'attente
- Plateau, couverts, verre, donnés par un ATEE (protocole sanitaire Conseil Départemental)
- Menu unique (protocole sanitaire Conseil Départemental)
- Pas plus de 25 élèves présents à l'instant T en salle de restauration.
- Agencement de la salle et placement des élèves aux tables conforme au protocole sanitaire du Conseil Départemental
- Présence d'un AE en surveillance salle
- Passage au distributeur gel hydro alcoolique avant accès à la salle de restauration et à sa sortie.

➤ Pause méridienne

- Le protocole récréation s'applique
- Des ateliers pourront être organisés par les AE dans les salles de classe des élèves, en permanence, en salle pupitre dans le respect du principe d'une place attribuée à un élève pour la journée. Ces modalités seront fixées et organisées par la Vie Scolaire le matin en fonction du nombre d'élèves présents et des Ressources Humaines disponibles (participation des enseignants possible)

Protocole d'entretien de la restauration en annexe

6 : MODALITES D'ENSEIGNEMENT

(p 32/33 du protocole sanitaire MEN)

Principes :

- 1 salle affectée à une classe
- Déplacement des enseignants dans la salle attitrée aux élèves
- Porte ouverte à l'arrivée des élèves
- Modalités d'occupation des salles en fonction du nombre d'élèves
- Eviter les tables en face à face
- Neutralisation du matériel non nécessaire
- Eloignement des portes d'entrée
- Limitation des déplacements dans la classe
- Port du masque dans toutes les situations où la distanciation physique risque de ne pas être respectée
- Réaliser un sens de circulation en classe (marquage au sol)

Modalités de mise en œuvre :

CLASSE	SALLE	CLASSE	SALLE	CLASSE	SALLE	CLASSE	SALLE
6 ATHENA GROUPE A / B	T3	5 CERVANTES GROUPE A / B	HG1	4 PASCAL GROUPE A / B	LV1	3 BEAUVOIR GROUPE A / B	E6
6 DEMETER GROUPE A / B	SC2	5 LORCA GROUPE A / B	HG2	4 NEWTON GROUPE A / B	LV2	3 KHALO GROUPE A / B	T1
6 DIANE GROUPE A / B	HG3	5 MANDELA GROUPE A / B	R3	4 DESCARTES GROUPE A / B	LV4	3 NOAH GROUPE A / B	MUS
6 HERMES GROUPE A / B	R2	5 MOZART GROUPE A / B	T5	4 DARWIN GROUPE A / B	LV5	3 VEIL GROUPE A / B	AP
6 POSEIDON GROUPE A / B	SC3	5 SHELLEY GROUPE A / B	SC1	4 CURIE GROUPE A / B	E4		
				4 ARCHI GROUPE A / B	E5		

Cases en rose : rez-de-chaussée cases en bleu : étage

- 3 disciplines par jour : le matin 3h, l'après-midi 2h (récréation à décompter sur l'un ou l'autre des créneaux selon planning récréation)
 - Tables étiquetées aux noms des élèves.
 - L'enseignant fait avancer les élèves un à un dans la salle de classe avec le respect de la distanciation physique selon le fléchage
 - Les élèves et les enseignants utilisent le gel hydro alcoolique mis à disposition dans chaque salle dès que besoin
 - Veiller à la sortie des élèves que le couloir est libre
 - Matériels pédagogiques désinfectés au préalable ou isolés à l'air libre plusieurs jours
 - Les élèves devront venir avec leur matériel dans leur cartable (trousse complète, crayons de couleurs, matériel de géométrie, calculatrice, feuilles, livre de lecture). Ce matériel devra rester strictement personnel et aucun matériel ne pourra être prêté. Les élèves laisseront leur cartable en classe le midi
 - Du matériel (feuilles, supports...) peut être distribué. Il reste ensuite avec les affaires de l'élève. La distribution des documents se fera avec lavage des mains au gel hydro-alcoolique avant et après manipulation.
 - Pour la correction éventuelle, l'élève est guidé pour qu'il corrige lui-même sur sa feuille
 - Si l'élève veut absolument montrer son travail sur son cahier, il peut le déposer sur une table dédiée et l'enseignant viendra ensuite le vérifier, une fois l'élève retourné à sa place.
 - À chaque fois que le personnel est amené à toucher le matériel de l'élève, un lavage des mains systématique est indispensable.
 - Les élèves seront répartis en groupes et prendront place dans une salle qui leur aura été réservée. Ils auront chacun une place nominative (avec nom sur étiquette).
 - Un sens d'entrée et de sortie de classe sera mis en place si la classe dispose de deux portes.
 - Pour les séquences d'EPS, les élèves arriveront directement en tenue de sport, l'accès aux vestiaires n'étant pas possible. Les séances en salle de sport ne sont pas autorisées.
- Utilisation des salles pupitres :**
- Utilisation impossible

Port du masque chez les enseignants

La réglementation prise pour faire face à l'épidémie de Covid-19 rend obligatoire le port d'un masque « grand public » en présence d'élèves et dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti. C'est notamment le cas dans les salles de classe, pendant la circulation au sein de l'établissement, ou encore pendant la récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations).

L'établissement a reçu des masques à l'intention des enseignants (4 par personne)

Madame Duquesnoy, parent d'élève a fait don à l'établissement de visières réalisées avec la participation de son fils Jules, élève de 5ème pendant le confinement. Ces visières sont mises à disposition de tout le personnel de l'établissement. Ils sont à récupérer auprès de Monsieur Bonne, gestionnaire.

En salle des Professeurs, il est recommandé de porter le masque dès lors que la distanciation physique risque de ne pas être respectée et pour les entrées et sortie de salle.

Port du masque chez les élèves

Le port du masque grand public est obligatoire dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation risque de ne pas être respecté (toutes les situations hors classe ou hors réfectoire)

L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population. Par ailleurs , 4 masques lavables et réutilisables seront remis aux élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} en présentiel lors de la reprise du 02 juin. D'autres masques sont en attente pour le retour des 4èmes 3 èmes actuellement programmé au 02 juin.

Dans l'attente, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse dote chaque collège et lycée en masques de même qualité que ceux mis à la disposition des enseignants (masques grand public de catégorie 1) afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui le souhaitent ou doivent en être équipés et qui peuvent l'utiliser à bon escient.

Il sera demandé aux élèves de disposer d'un masque de catégorie 1 dès lors qu'il n'est plus assis à sa table en classe.

Entretien des salles en annexe

7 : J1 de la reprise

(p 9 du protocole sanitaire MEN)

Principes :

Le jour de la reprise, les élèves bénéficient d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves (création graphique, vidéo explicative, représentation de la distance d'un mètre, etc.). Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse fournit des kits de communication adaptés à cet effet. Le personnel médical de l'éducation nationale apporte également son appui à ces actions de sensibilisation.

Une attention particulière doit être apportée aux élèves en situation de handicap pour leur permettre, en fonction de leur âge, de réaliser les gestes barrière et de distanciation par une pédagogie, des supports ou, le cas échéant, un accompagnement adapté.

Modalités de mise en œuvre :

Dès connaissance du nombre d'élèves présents la Direction avec l'expertise de Mme Mannechez, Madame Cuvelier, Madame Torz organisent un temps d'échange et de formation avec la collaboration du Professeur Principal (ou d'un enseignant de l'équipe disciplinaire volontaire en cas d'indisponibilité du PP)

Une attention particulière sera portée à l'écoute des élèves et au repérage des conséquences possibles du confinement sur eux. (Apprentissage, santé psychique, social). Les personnels médicaux, sociaux seront informés.

Leur niveau d'information sur le coronavirus, le covid-19 et la pandémie sera également évalué afin de permettre de l'enrichir et l'approfondir si besoin.

Des ressources visuelles et éducatives de l'Éducation Nationale seront utilisées.

8 : LE PÔLE ADMINISTRATION / DIRECTION

(p 47, 50,51 du protocole sanitaire MEN)

Principes :

- Limiter le nombre de personnes présentes
- Appliquer les gestes barrières
- Maintenir la distance de 1M minimum dans les salles, files en croisement de flux piéton
- Rester au même bureau toute la journée.
- Prise en charge individuelle de son poste de travail en début et fin de journée
- Désinfection régulière du matériel collectif (imprimante, photocopieurs...)
- Pour l'accueil des parents, privilégier la communication à distance. Si venue en établissement, accueil à l'extérieur ou espace ouvert.
- Aération des bureaux plusieurs fois par jour

Modalités de mise en œuvre :

- L'accès au pôle administration /direction est restreint et s'effectue uniquement sur rendez-vous.
- Déplacement des boîtes aux lettres du couloir dans le hall.
- Le matériel administratif (enveloppes, pochettes ...) est à demander 24 heures à l'avance par tout moyen de communication à votre convenance (mail, appel ,pronote ...)
- Intendance :
 - *Le courrier sera déposé dans une bannette à la loge avant 16h pour un envoi le lendemain par le secrétariat d'intendance.
 - * Les règlements sont opérés par virement bancaire, chèque ou espèces (faire l'appoint) . Pour les agents, la manipulation d'espèces se fait uniquement avec des gants.
- Pour chaque bureau équipement de lingettes ou produit désinfectant adéquat, protection plexiglass sur les bureaux, gel hydro alcoolique à disposition
- Port du masque obligatoire pour l'accès au photocopieur et déplacement dans les couloirs
- Pour le règlement des démarches administratives des familles nécessitant un déplacement dans le collège, la loge sera l'espace d'accueil des familles, excepté pour les démarches réglées par l'intendance.
- Le port du masque sera obligatoire pour les parents reçus
- Il sera demandé aux familles de venir avec leur stylo personnel si nécessaire
- Les portes restent ouvertes, sauf si confidentialité nécessaire (bureau Direction)

9 : Pôle Vie Scolaire

(p 47, 50,51 du protocole sanitaire MEN)

Principes :

- Appliquer les gestes barrières
- Maintenir la distance de 1M minimum dans les salles, files en croisement de flux piéton
- Rester au même bureau toute la journée.
- Prise en charge individuelle de son poste de travail en début et fin de journée
- Désinfection régulière du matériel collectif (imprimante, photocopieurs...)
- Pour l'accueil des parents, privilégier la communication à distance. Si venue en établissement, accueil à l'extérieur ou espace ouvert.
- Aération des bureaux plusieurs fois par jour
- Les portes restent ouvertes sauf si confidentialité exigée

Modalités de mise en œuvre :

- Le port du masque est obligatoire en présence d'élèves .
- Un sens de circulation est mis en place pour éviter les croisements.
- Les personnels sont répartis sur trois zones de travail. Des séparateurs en cartons et en plexi ont été installés quand nécessaire. Deux AE seront en place dans la salle d'étude. Le bureau CPE devient un bureau AE, le bureau des AE est divisé en deux zones sans contact avec séparateur et plexiglas.

10 : La salle des professeurs

Principes :

- Appliquer les gestes barrières
- Maintenir la distance de 1M minimum dans les salles, files et en croisement de flux piéton
- Désinfection régulière du matériel collectif (imprimante, photocopieurs, tables, ordinateurs...)
- Aération de la salle des professeurs plusieurs fois par jour
- Les portes restent ouvertes.

Modalités de mise en œuvre :

- Le maintien du port du masque est conseillé en salle des professeurs.
- Un sens de circulation est mis en place pour éviter les croisements.
- L'espace détente est supprimé, les enseignants pourront utiliser leur propre thermos.
- Aucun document ne sera déposé dans les casiers. Il est demandé de les vider lors de l'un de vos déplacements professionnels. Toute remise de document sera effectuée à la loge après communication par M. Gilleron.
- Les enseignants nettoient tout espace occupé ou tout matériel utilisé avec les lingettes mises à disposition.
- Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition en salle des professeurs.
- Les gestes barrière doivent être scrupuleusement respectés.

11 :Le CDI

Le CDI est fermé.

La restitution des livres du CDI sera organisée de la façon suivante :

- En présentiel : Dépôt par les élèves dans la caisse en plastique étiquetée à la date du jour située dans le hall.
- En distanciel : Dépôt dans la boîte aux lettres du collège ou dans le sas si le format du livre dépasse celui de la boîte aux lettres. Relevé journalier de la boîte aux lettres pour recueil dans une boîte étiquetée à la date du jour.

12 : Prise en charge d'un cas présentant des symptômes

(p 52, 53, 54 du protocole sanitaire MEN)

En cas d'apparition de symptômes de coronavirus COVID-19 (enfant ou personnel)

Sous la responsabilité du chef d'établissement, en lien le cas échéant avec l'infirmière ou le service médical de la Direction Académique, la personne qui présente des symptômes de Coronavirus Covid-19 définis par le ministère des Solidarités et de la Santé doit être isolée.

Les parents d'élève seront informés et viendront chercher leur enfant si cela leur est possible.

Les responsables rappellent alors la procédure à suivre à savoir éviter les contacts, appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région.

En cas d'urgence ou si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou signes cas ou signes d'étouffement et au moindre doute, il faut appeler le 15 ou le 112.

Dans l'attente du nettoyage à réaliser, les élèves et les personnels présents dans l'école ou l'établissement ne peuvent se rendre dans la salle de classe fréquentée par le personnel ou l'élève concerné.

13 : Communication du protocole/ Formation aux gestes barrière

Présentation au CHS

Présentation et vote en Conseil d'Administration

Diffusion sur l'ENT à l'intention des familles et du personnel (information par courrier après le CA de la mise à disposition du protocole sur l'ENT).

Formation aux gestes barrière et au port du masque pour tous les personnels et les élèves.

Affichage dans l'établissement des gestes barrière, balisage et signalétique du sens de circulation.

Mise à disposition du livret de santé et de sécurité au travail à la loge pour que tout usager ou personnel puisse porter les améliorations ou les points de vigilance qu'il faudrait étudier. Il nous faut garder la traçabilité de nos actions .